

Pour un GN plus sécurisant

Prévenir et combattre
le harcèlement en GN



Note de traduction

Ce document a premièrement été rédigé en finnois, une langue qui ne comporte pas de genre grammatical, puis traduit en anglais, une langue dans laquelle la plupart des mots sont neutres et l'usage au singulier de la troisième personne du pluriel (« they ») existe à l'oral depuis des siècles. Le français n'offre pas de telles facilités : aussi, afin de préserver la neutralité du propos et ne pas invisibiliser les personnes, ou faire peser l'intégralité du harcèlement sur le genre grammatical masculin, nous avons choisi d'utiliser le pronom neutre « iel » (formé de « il » et « elle ») ainsi que le point médian « · » qui permet de « superposer » les terminaisons genrées. Cela peut surprendre à la lecture, mais ne vous inquiétez pas, on s'habitue, et il n'y en a pas tant que ça.

Nous avons également choisi de traduire le terme « safe », qui signifie à la fois sûr, sans danger, inoffensif... par « sécurisant », et le terme « safeword », qui désigne un mot ou une phrase utilisée en jeu pour interrompre complètement une situation, par « mot de sécurité » : cependant, dans la vie et le GN, vous les entendrez probablement plus souvent en anglais !

En outre, ce document ne constitue pas une simple traduction : nous avons tâché d'en faire une adaptation contextuelle et culturelle. Ainsi, nous avons récolté des témoignages anonymes de GNistes de France et de Belgique, de tous les genres et de tout âge, pour remplacer les témoignages finlandais (en effet, nous avons beaucoup moins de soucis incluant des saunas en France...). Nous avons également attaché des ressources légales ou GNistiques francophones : à noter, toutefois, qu'en ce qui concerne la législation, elle diffère en France, en Belgique, en Suisse, etc. Ce document ne constitue pas une traduction *stricto sensu*, aussi, il prend des libertés en termes de contenu avec le document original : si vous avez des retours à faire, il est ainsi probablement plus prudent de les faire auprès de l'équipe de traduction, non de l'autrice (à moins que vous n'ayez vérifié les points qui vous posent souci dans la version anglaise).

Table des matières

Qu'est-ce que ce guide/boîte à outils ?	4
Qu'est-ce que le harcèlement ?	5
En cas de harcèlement	12
Si vous soupçonnez du harcèlement	14
Quand vous êtes harcelé·e (dans un monde parfait)	16
Quand vous êtes harcelé·e (dans la vraie vie)	17
Quand on vous parle de harcèlement	19
Si vous êtes accusé·e de harcèlement	21
Si vous pensez avoir harcelé quelqu'un	22
Feuille de route pour organisateur·rice·s	23
Des ateliers pour s'entraîner à établir des limites	27
Principes anti-harcèlement	30
Soutien des réseaux sociaux	31
Crédits	32

Qu'est-ce que ce guide/boîte à outils ?

Cet ensemble de documents traite du harcèlement et des agressions sexuelles ainsi que des moyens de les prévenir et de les combattre. Il a été créé comme un outil destiné à être utilisé en GN, mais il peut également être appliqué aux jeux de rôles sur table et à divers événements. Il est à noter que discrimination, sexisme et autres formes de harcèlement coexistent souvent avec le harcèlement sexuel, mais ne font pas l'objet de ce guide.

Celui-ci se compose de quatre parties. La **première partie** définit le concept de harcèlement, en particulier dans le contexte des jeux de rôle grandeur nature. La **deuxième partie** considère la réaction à des situations de harcèlement à partir de quatre points de vue différents : ceux des organisateur·ice·s de jeux, des personnes harcelées, des harceleur·euse·s, et des témoins. La **troisième partie** comprend des conseils pratiques pour les organisateur·rice·s

de GN afin d'accroître la sécurité lors de leurs événements ainsi qu'un modèle de manifeste anti-harcèlement. La **quatrième partie** contient des suggestions d'ateliers pré-jeu qui peuvent être utilisées pour aider les joueur·se·s à appréhender leurs propres limites et ne pas céder sur celles-ci.

Harcèlement et agressions peuvent se produire n'importe où. Cet ensemble de documents est destiné à reconnaître et prendre en compte l'existence de harcèlement et d'agressions dans le milieu du GN, afin d'aider ce dernier à évoluer. L'objectif est bien entendu d'éviter le harcèlement et de rendre notre pratique encore plus sûre. Les participant·e·s mineur·e·s ont été pris·es en compte dans les conseils de ce guide.

Le guide est gratuit et peut être utilisé et appliqué à tous les GN et événements, en citant la source.

Cet ensemble de documents est destiné à reconnaître et prendre en compte l'existence de harcèlement et d'agressions dans le milieu du GN et aider à les combattre.

Qu'est-ce que le harcèlement ?



« Le harcèlement sexiste se caractérise par le fait d'imposer tout propos ou comportement à quelqu'un en raison de son sexe ou de son orientation sexuelle et de créer ainsi une situation intimidante, humiliante, dégradante ou offensante portant atteinte à la dignité de la personne. »

(Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes)

« Le harcèlement sexuel se caractérise par le fait d'imposer à une personne, **de façon répétée**, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui :

- portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant,
- ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Est assimilée au harcèlement sexuel toute forme de pression grave (même non répétée) dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte sexuel, au profit de l'auteur des faits ou d'un tiers.

Dans les deux cas, le harcèlement sexuel est puni quelle que soit la nature des liens entre l'auteur et sa victime, même en dehors du milieu professionnel (par un proche, voisin...). Il peut par exemple s'agir d'un harcèlement dans la rue.

Si l'auteur des faits a eu un contact physique avec vous il peut s'agir d'une agression sexuelle, plus gravement punie. »



Lors d'un GN, je rentre dans les sanitaires, un joueur en sort et me « tue ». Puis, il me dit de m'allonger par terre, soulève mon t-shirt et fait semblant de scarifier des choses sur mon ventre. Je ne saurais pas l'expliquer, mais je me suis sentie mal à l'aise à ce moment-là, il ne semblait plus « en jeu ». J'ai passé plusieurs heures à pleurer ensuite, sans comprendre pourquoi, je m'étais sentie agressée. Lorsque je suis allée voir les orgas (en pleurs), ils ont minimisé la chose car le joueur est leur ami. Cela n'a plus été abordé ensuite et ce sont des amis qui m'ont mise à l'écart le temps que je me calme. Merci à eux.



(service-public.fr)

Le site web finnois hairinta.info liste des exemples de harcèlement, que nous reprenons ici pour leur exhaustivité :

Physique

- Les tentatives de contact physique, les câlins ou contacts sans permission, le fait de se coller à une personne, la caresser, tapoter ou peloter
- Déchirer ou arracher des habits, tirer ou soulever la personne
- La violence sexuelle, les actes sexuels forcés

Verbal

- Les insultes, commentaires indécents, propositions et demandes sexuelles
- Les blagues indécentes, les jugements ou commentaires concernant la morale ou l'attractivité sexuelle
- Remarques ou jugements concernant le corps, les habits ou la vie privée de quelqu'un
- Offrir, sans y être invité·e, de l'argent, des objets ou des substances en échange de rapports sexuels
- Toute autre forme de comportement susceptible de causer un malaise

Autres formes de harcèlement

- Montrer des contenus à caractère sexuel
- Un langage corporel ouvertement sexuel : clins d'œil, regards appuyés, gestuelle, grimaces ou bruits à connotation sexuelle
- Photographier quelqu'un sans sa permission, diffuser des photos ou vidéos sans permission
- Des messages, lettres, appels ou commentaires importuns sur Internet

Quelques conséquences du harcèlement

- Émotions, pensées et sentiments profondément négatifs
- Dépression, symptômes de stress, autres affections psychiques
- Accroissement des problèmes dans les relations personnelles
- Le désir de changer de groupe de GN ou communauté rôlistique, d'ami·e·s, de lieu d'études ou de travail, etc. Des troubles de l'attachement, maladies répétées, isolement, problèmes de santé et de bien-être
- Incapacité à prendre part à des activités où le harcèlement a eu lieu.

Ce guide vise plus particulièrement les formes de harcèlement qui ne tombent pas directement sous le cadre de la loi, mais qui sont plus difficiles à détecter et à nommer. C'est en effet ce qui ressort d'un grand nombre d'expériences partagées par les GNistes ayant subi du harcèlement. Répéter ou prolonger les actes commis même après que la cible ait exprimé son malaise est un point essentiel de l'identification du harcèlement.

Vous pouvez trouver des informations et des recommandations sur ce que vous pouvez faire si vous avez subi un viol dans la brochure suivante : cfcv.asso.fr/wp-content/uploads/2018/02/Livret-juridique-2018.pdf.

Le lien vers le site de la police pour pré-porter plainte en ligne en France est le suivant : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Les GNistes sont d'âges variés, allant des enfants aux personnes âgées. Iels viennent de France, de Belgique, de Suisse ou du monde entier, ont des antécédents personnels différents et représentent différentes cultures (de jeu). Lorsque des milieux et coutumes différents se rencontrent, les situations de harcèlement ont également plus de probabilité de se produire. Garantir à tou·te·s un environnement sûr pour jouer peut exiger de compromettre ses habitudes et de prendre en compte des choses auxquelles on ne pensait pas auparavant ou qui pourraient sembler inutiles ou ridicules.

Le harcèlement peut se produire avant, pendant ou après le jeu. Bien sûr, il peut aussi se produire sans le contexte d'un jeu : toutefois, ce guide se concentre particulièrement sur la gestion et la lutte contre le harcèlement dans des contextes associés aux jeux de rôle grandeur nature.



Sur l'un de mes premiers GN, je jouais une satyre, peuple à la sexualité exacerbée. Assez vite dans le jeu, mon personnage se met d'accord avec un orc joué par un homme pour qu'ils aient une partie de jambes en l'air. Nous nous écartons de la zone de jeu, ce qui nous mène à côté de ma tente. À l'époque, il n'y avait pas de techniques de simulation du relations sexuelles, je comptais donc simplement rester un moment hors-jeu avec l'autre joueur avant de revenir en-jeu avec une mine satisfaite. Sauf que l'autre joueur demande à ce que nous allions vraiment sous ma tente. Je suis assez choquée, je me contente de dire non sans lui expliquer que sa demande est déplacée. Il insiste, je m'en vais. Pendant les heures qui ont suivi, il m'a collée, voulant m'entraîner à l'écart, sans le justifier par du roleplay, assez clairement c'était le joueur qui voulait se retrouver seul avec moi. À l'époque je ne savais pas du tout comment réagir dans ce genre de situation alors j'ai fini par le faire assassiner en jeu, après ça il s'est tenu à l'écart.



Il convient de rappeler que les personnes de tous les genres peuvent harceler ou être harcelées. La perception de « l'homme harceleur » et de « la femme harcelée » peut s'avérer exacte dans la plupart des cas, mais pas dans la totalité d'entre eux.

Le harcèlement peut prendre des formes particulières en GN.

Voici une liste de quelques exemples de situations de GN qui peuvent constituer du harcèlement. Certains exemples sont clairement du harcèlement, d'autres sont moins évidents. L'expression d'un intérêt ou d'un malentendu peut être différenciée du harcèlement très simplement : si les actes non désirés se poursuivent même après que la cible ait exprimé, verbalement ou non, ne pas vouloir en faire l'expérience, il s'agit de harcèlement.

- **Un contact non désiré** comme étreindre, masser, ou tenir la personne, l'embrasser, s'asseoir sur ses genoux ;
- **Des critiques ou des commentaires à connotation sexuelle**, par exemple concernant l'apparence ou le comportement (blagues, compliments, remarques) ;
- **Faire pression sur une personne en vue d'actes et situations susceptibles de créer de la détresse ou de l'angoisse** (imposer une proximité physique en ou hors jeu ou dans les lieux de sommeil, faire boire de l'alcool, ou faire pression pour augmenter l'intensité du jeu) ;
- **Tenter à plusieurs reprises de s'engager en jeu dans une relation amoureuse** avec le personnage d'un-e joueur·se en particulier ;
- **Dépasser les limites** convenues dans les situations de jeu, en ignorant l'utilisation de mots de sécurité ou en faisant des commentaires négatifs ou publics sur l'utilisation de mots de sécurité après le jeu ;
- **Rechercher à plusieurs reprises, de façon unilatérale, la compagnie d'une personne** ou lui envoyer fréquemment des messages ;
- **Répandre des rumeurs sur une personne, la dénigrer.**

Le refus peut être exprimé autrement que par des dénégations verbales directes (celles-ci exigent souvent le plus de courage, d'expérience, etc.). La communication peut se passer de mots. Le refus peut s'exprimer par le fait de s'éloigner, de devenir silencieux·se, d'éviter une personne ou une situation, voire de s'en aller. Verbaliser ses limites est crucial, mais l'absence d'une dénégation verbale ne signifie pas qu'il y a consentement. Si vous n'êtes pas apte à lire la communication non verbale, vous pouvez toujours vérifier que la situation ne cause pas d'inconfort en demandant à votre interlocuteur·rice ou à une autre personne présente.

« Non » ou autre dénégation équivaut à un mot de sécurité. Aucun « non » ne signifie « oui ». Le rire ou le sourire ne changent pas la validité d'un refus. Un refus doit toujours être pris au sérieux et il doit toujours être prononcé sérieusement. Jouer avec le refus le dévalorise et lui fait perdre son efficacité.

« Non » ou autre dénégation équivaut à un mot de sécurité.

Qu'est-ce qui est peu susceptible d'être du harcèlement ?

La cible d'un acte détermine si l'acte est du harcèlement ou non. On peut raisonnablement dire que certains usages établis quand on rencontre de nouvelles personnes constituent rarement du harcèlement. Par exemple, serrer la main ou formuler une critique polie et raisonnable de l'action d'autrui n'est probablement pas du harcèlement. Exprimer son intérêt (y compris sexuel ou romantique), de façon appropriée et non réitérée, envers quelqu'un, n'est pas du harcèlement.



En tant que PNJ ambulante, j'entre dans un campement que je ne connais pas. Un homme d'une cinquantaine d'années me hèle pour que je le rejoigne près d'une table, où sont également installées deux connaissances d'une autre faction. Je m'approche de la table et il me demande s'il peut me piquer, laissant entendre qu'il pique pour procréer. Je refuse poliment. Il insiste longuement, et j'essaie de maintenir le refus en restant RP. Il menace de me mettre au supplice sur une croix et de me torturer jusqu'à ce que je change d'avis. Il fait de nombreuses insinuations sexuelles. Les deux personnes assistant à la scène tentent de désamorcer la situation et m'offrent une occasion de m'en aller. Je sors du campement et reprends le jeu comme avant. Il a fallu que j'évoque l'épisode avec un ami plusieurs jours après le jeu pour réaliser que ce n'était vraiment pas ok. J'en ai reparlé à la femme qui m'avait permis de m'en aller, et elle a expliqué qu'il avait tenté la même chose avec elle. Pour mettre fin à ses insistances, elle avait accepté : il s'était mis dans son dos, les mains autour de son ventre et lui avait demandé de crier fort pour simuler une grande douleur.



En cas de harcèlement





Une autre joueuse et moi nous opposions dans un débat de salon. Le thème était l'audace (ou la provocation, ou un concept analogue). Afin d'illustrer son propos, mon adversaire décida de m'embrasser sur les lèvres par surprise (de manière approfondie et pendant un certain temps). Beaucoup de joueurs après coup ont cru que nous nous étions mises d'accord, ce qui n'était pas le cas. Pétrifiée, je n'ai pas su réagir, et je n'ai pas osé aller me plaindre aux organisateurs. Ce genre d'attitude ne serait pas possible dans un jeu où le consentement des participants serait obligatoire.



Interrompre un acte de harcèlement, que l'on en soit la cible ou simplement témoin, est toujours difficile. Cela l'est d'autant plus lorsqu'il s'inscrit dans une communauté, comme la communauté GNiste, où des personnes se connaissent déjà et occupent des positions sociales différentes les unes par rapport aux autres. Dans ce contexte, il est important de comprendre que certaines personnes ont plus de pouvoir et de capital social que d'autres : le danger est qu'elles considèrent que les règles ne s'appliquent pas pour elles.

Certaines personnes ont plus de pouvoir et de capital social que d'autres.

Si vous soupçonnez du harcèlement

Quand, en tant que joueur·se, ami·e ou même passant·e, vous êtes confronté·e à une situation qui vous mène à vous poser des questions sur ce qui est en train de se passer, il est bien d'intervenir : en cas de doute, mieux vaut s'assurer que tout va bien ! Dans un GN ou un événement apparenté, le seuil d'intervention peut être plus élevé. Nous nous connaissons, nous voulons être inclus·e·s, nous sommes dans des rapports de pouvoir différents les uns par rapport aux autres, et nous avons des habitudes différentes. Des points clés peuvent être mentionnés :

- **Demandez** si tout se passe bien.
- **Intervenez** dans le comportement de harcèlement et nommez-le. Si nécessaire, demandez de l'aide.
- **Assurez-vous** que la cible du harcèlement est en sécurité.
- **Respectez** les souhaits de la personne harcelée en ce qui concerne les suites à donner. N'allez pas à l'encontre de ses souhaits et n'essayez pas de gérer la situation tout·e seul·e ! Si possible, la question devrait également être abordée avec le·la harceleur·se, afin qu'il puisse changer son comportement. Cependant, si la cible du harcèlement ne veut pas aller plus loin, ce n'est pas grave : respectez sa décision.
- **Dirigez** la cible du harcèlement vers la personne-ressource en matière de harcèlement ou vers un·e organisateur·rice.

L'esprit de communauté peut également être particulièrement efficace pour prévenir et arrêter le harcèlement. Une pratique toute simple peut être résumée par la phrase « Mec/meuf, c'est pas cool » : il s'agit d'un comportement de régulation sociale mutuelle par lequel d'autres condamnent un comportement inapproprié, de préférence avant même qu'il ne se produise. Souvent, ce concept de contrôle est vu comme masculin : on considère en effet qu'un homme qui harcèle écoutera plus les autres hommes, qu'il considérera comme ses égaux. Bien que des personnes qui ne sont pas des hommes puissent également se rendre coupable de harcèlement, en effet, il s'agit d'un comportement plus fréquent chez les hommes, car il peut dériver d'une éducation masculine traditionnelle. En réalité, cette pratique de régulation mutuelle peut fonctionner dans n'importe quel groupe.

L'idée clé est que les problèmes sont plus faciles à aborder et les messages plus faciles à accepter au sein de son propre groupe social. Cela peut aussi fonctionner dans une situation où l'on entend à plusieurs reprises parler du comportement de harcèlement d'une personne en particulier. Cette pratique permet alors d'appréhender le comportement problématique. Condamner des comportements inappropriés ne signifie pas forcément exclure la personne en question ou la couvrir d'une honte éternelle. Toutefois, il est important de se souvenir que la non-exclusion des coupables de harcèlement revient souvent à provoquer l'exclusion des personnes harcelées : il s'agit donc d'agir d'une façon proportionnée qui serve à rendre le GN plus sûr et plus accueillant.



Je me rappelle d'un GN où il n'y avait pas de règle pour le sexe. On devait se débrouiller « entre adultes ». Je me suis cependant vu attribuer un personnage sadomasochiste à la sexualité exacerbée. Il m'a donc fallu « simuler » du sexe. À cette fin, j'ai profité d'un espace « privé » où je m'isolais avec mes « victimes » pour discuter. Une de mes « victimes » a cru qu'il s'agissait d'une véritable scène de sexe et a mis sa main sur mon entrejambe, sous ma jupe. S'il y avait eu des règles, cette confusion n'aurait jamais eu lieu.



Quand vous êtes harcelé·e (dans un monde parfait)

- **Nommez l'acte et demandez d'arrêter (« Je ne veux pas que tu me touches, lâche-moi ! »)**
- **Quittez la situation et parlez-en à des personnes sûres**
- **Informez les organisateur·rice·s du GN**
- **Clarifiez la situation avec le·a harceleur·se**

C'est génial si vous pouvez agir de la sorte quand vous subissez du harcèlement ! Malheureusement dans la vie réelle ce n'est pas toujours facile, ni même possible. Quand le harcèlement se produit, vous pouvez ne pas reconnaître que vous êtes harcelé·e. Vous pouvez penser que c'était peut-être un accident ou une mauvaise interprétation ou peut-être que l'autre personne « est simplement comme ça ».

Vous pouvez ne pas oser en parler à qui que ce soit parce que « ce n'était pas si grave ! », « et si iel se vexait ? », « quand iel ne boit pas, c'est une personne sympa ! » ou « c'était il y a si longtemps... ». Ou peut-être ne voulez-vous simplement plus aucun contact avec votre harceleur·se parce que vous avez souffert de ses actes. Ce genre de pensées est parfaitement normal.

Il est donc important de réfléchir à d'autres façons d'aborder le problème. Il est essentiel de garder à l'esprit qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon d'agir : vous n'êtes pas obligé·e de faire quoi que ce soit, à moins que vous ne le vouliez ou que vous pensiez que clarifier la situation vous aidera. Votre propre bien-être et rétablissement passent en premier.

C'est vous qui définissez ce qui est du harcèlement pour vous, et personne d'autre.

Quand vous êtes harcelé·e (dans la vraie vie)

- **Il est possible que vous ne soyez capable de mettre des mots sur votre trouble et vos ressentis que bien plus tard.** Vous pourriez réaliser *a posteriori* que tel comportement était en effet du harcèlement...
 - ...ou peut-être saviez-vous dès le début qu'il s'agissait de harcèlement, mais sur le moment vous n'avez pas pu agir ou vous ne saviez que faire.
 - Essayez d'en parler dans un environnement sécurisant.
 - Si votre expérience était un cas d'agression claire et intentionnelle, songez à en parler à la police.
 - Si vous en avez la force, discutez de ce qui s'est passé avec l'agresseur·se. Parfois, le harcèlement peut découler d'une absence de réflexion ou de coutumes différentes, de sorte qu'il peut être intéressant d'écouter la version des événements du ou de la harceleur·se. Cela pourrait mener à l'éclaircissement de la situation. Demandez de l'aide si vous en avez besoin. Parfois, il peut être plus facile d'en discuter par messagerie instantanée ou par e-mail que face à face.
 - Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas converser personnellement avec votre harceleur·se, demandez de l'aide. Quelqu'un d'autre peut avoir cette discussion pour vous.
- Réfléchissez bien avant d'exposer votre harceleur·se par son nom sur les réseaux sociaux. Des noms ont été diffusés par exemple quand l'auteur·ice avait été reconnu·e coupable d'un crime ou délit, ou si cela faisait plusieurs années qu'iel agissait et que de nombreuses personnes avaient été affectées. Quand peut-on considérer qu'il y a eu sommation ? Quand cela devient-il de l'acharnement ? Nommer un·e harceleur·se devrait surtout être évité s'il n'y a eu aucune discussion avec celui ou celle-ci pour éclaircir les choses et que l'information est de seconde main. Toutefois, il ne faudrait pas devoir attendre la multiplication des comportements inappropriés pour y mettre fin : il est important d'intervenir quand vous êtes témoin, de nommer les choses (parlez d'agression, pas d'« incident » ou d'« erreur », même si la personne coupable était sous l'influence de substances), et d'informer le·a harceleur·se que son comportement est inapproprié. Si vous êtes dans une position privilégiée, par exemple si vous êtes d'un genre qui vous protège du harcèlement de cette personne en particulier ou si vous êtes dans une position de pouvoir (représentant·e d'association ou de fédération, organisateur·rice...), profitez de votre position pour confronter les personnes problématiques et soutenir les personnes affectées par leur comportement.

- Rappelez-vous qu'être harcelé-e n'est pas de votre faute. Il se peut que la personne qui vous a harcelé-e tâche de vous culpabiliser, de vous persuader que ce qui s'est produit était de votre faute, voire que dénoncer les faits constitue du harcèlement envers elle : ne l'écoutez pas.
- **C'est vous qui définissez ce qui est du harcèlement pour vous, et personne d'autre.**

Le bien-être et le rétablissement de la personne harcelée sont prioritaires. La décision d'éventuellement intervenir sur un incident peut prendre beaucoup de temps et ne devrait pas être considérée comme une obligation. Parfois, délaisser une situation de harcèlement semble plus facile. La personne harcelée y a droit et ne devrait pas se sentir obligée de faire suivre l'affaire. Cependant, il est un élément à considérer : la réponse de l'agresseur-se face à ses actes et la possible prévention de telles agressions sur d'autres personnes. Le pire scénario possible serait que le harcèlement continue parce qu'il n'a pas été dénoncé. Quelle est la bonne chose à faire dans cette situation ? Ceci est une question difficile et la réponse dépend de la situation.

Les ateliers de ce GN se voulaient avant-gardistes, mais ils étaient seulement de plus en plus pressurants, sans que ce soit pour autant la volonté des orgas. Parmi eux, il y avait l'atelier « tendresse », où un orga donnait à un groupe des consignes rapides pour faire escalader en quelques étapes le contact physique de la poignée de main au baiser sur la bouche. Dans notre groupe, plusieurs personnes m'ont ensuite rapporté s'être senties mal à l'aise d'en avoir embrassé d'autres, qui plus est en public. Je n'étais pas au courant que ce serait demandé, n'ai pas eu l'occasion de dire stop, et n'y aurais pas consenti si on m'avait demandé l'autorisation.

Quand on vous parle de harcèlement (en tant qu'organisateur·rice)

- **Écoutez.** Prenez l'affaire au sérieux, ne remettez pas en question et ne cherchez pas des justifications.
- Plus important encore, ne dites pas ceci : « Pourquoi n'en parlez-vous que maintenant ? » ou « Eh bien, iel est comme ça, il faut s'y faire. »
- Vous pouvez être informé·e d'un harcèlement qui a eu lieu à l'instant, peu de temps auparavant, ou qui s'est produit il y a longtemps. Plus le temps passe, plus la décision d'intervenir peut être difficile. Il est tout de même important de trouver des moyens de gérer ces situations.
- Dans une situation de harcèlement en cours : mettez fin à la situation et gérez-la avec le·a harceleur·se, la personne harcelée et la personne-ressource en cas de harcèlement. Respectez les souhaits de la personne harcelée sur la façon de procéder.
- Si le harcèlement se produit en situation de jeu, organisez la suite des événements de manière à ce que la personne harcelée ne croise plus son·a harceleur·se si elle ne le souhaite pas. Vous avez également le droit de sommer le·a harceleur·se de quitter l'événement si la situation l'exige. Si le·a harceleur·se ne part pas malgré la demande, contactez la police.
- Dans une situation de harcèlement dont vous entendez parler un certain temps après les faits : contactez la personne harcelée (ou demandez à la personne-ressource de le faire) et demandez-lui comment elle veut procéder. Si possible, contactez le·a harceleur·se pour qu'iel puisse changer de comportement. N'oubliez pas, cependant, de respecter les souhaits de la personne harcelée.

Intervenir dans une situation de harcèlement peut être difficile. Il peut être particulièrement difficile d'intervenir si les parties prenantes font partie de votre cercle d'amis. Prendre parti peut être désagréable. Cependant, un·e organisateur·rice a la responsabilité d'intervenir si du harcèlement se produit sur son événement. Il n'est pas obligatoire de savoir comment s'en occuper soi-même mais il faut s'assurer qu'il y a une personne présente dans le jeu capable de le faire (par exemple une personne-ressource). N'hésitez pas à demander de l'aide.

Un·e organisateur·rice a la responsabilité d'intervenir si du harcèlement se produit sur son événement. Il doit s'assurer qu'il y a une personne présente dans le jeu capable de le faire.

Si vous êtes accusé·e de harcèlement

- **Si la situation est en train de se produire, arrêtez immédiatement. Présentez des excuses.**
- **Écoutez.** L'accusation peut sembler injuste ou incroyable, mais rappelez-vous que seul l'individu harcelé est apte à définir l'impact de vos actions sur sa personne.
- **Clarifiez la situation avec la personne harcelée si elle le souhaite.** Vous pouvez demander qu'une personne-ressource ou un·e organisateur·rice du jeu soit également présent·e. Le harcèlement peut se produire en raison d'un manque de réflexion ou d'une culture différente et une conversation peut suffire à clarifier la situation.
- **Respectez les demandes de la personne harcelée** sur la façon dont vos interactions pourront se dérouler dans le futur.
- Même si la situation s'est produite il y a longtemps, soyez constructif·ve dans l'effort de clarification.
- S'il est difficile de commencer à en parler, demandez de l'aide. Parfois, les sujets difficiles peuvent être plus faciles à aborder par chat ou par e-mail que face à face.
- Si vous rencontrez à plusieurs reprises des accusations de harcèlement, cela vaut la peine d'en parler avec des ami·e·s de confiance ou des membres de votre famille et/ou de consulter un·e professionnel·le.

L'accusation peut sembler injuste ou incroyable, mais rappelez-vous que seul l'individu harcelé est apte à définir l'impact de vos actions sur sa personne.

Si vous pensez avoir harcelé quelqu'un

- Faites-en part à la personne que vous pensez avoir potentiellement harcelée. Vous pouvez demander à une personne-ressource ou à un-e organisateur-riche d'être présent-e.
- Mieux vaut tard que jamais. Parfois, les sujets difficiles peuvent être plus faciles à aborder par messagerie ou par e-mail que face à face.
- Respectez les souhaits de la personne harcelée sur vos interactions futures, etc.

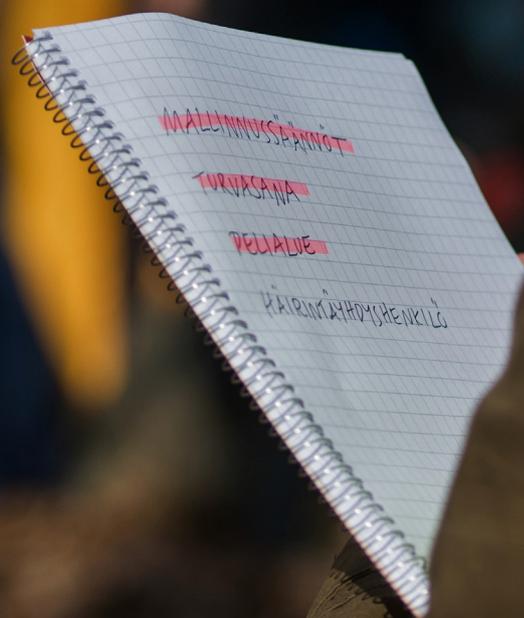
Parfois, les sujets difficiles peuvent être plus faciles à aborder par messagerie ou par e-mail que face à face.



En convention, j'ai découvert un nouveau type de GN, présenté par son auteur. Le thème était difficile, et impliquait des comportement rudes envers un joueur, mais il y avait des safewords. Puis l'auteur nous a dit qu'en fait nous n'allions pas respecter son safeword. J'ai trouvé ça louche et ai demandé à l'auteur quand est-ce qu'on arrêtais vraiment. Il m'a répondu qu'il s'en occupait. En fait, c'était un remake de l'expérience de Milgram sur la soumission à l'autorité, sans comité d'éthique. Il n'y a eu aucun suivi personnalisé et l'auteur a refusé de répondre à mon mail après cette « expérience ».



Feuille de route pour organisateur·rice·s



Cette liste peut être utilisée comme une aide pour mettre en place des mesures de lutte contre le harcèlement lors d'un jeu ou d'un événement. La FédéGN met également à disposition des fiches techniques, dont une fiche « Accueil et sécurité émotionnelle », accessible sur fedegn.org/ressources/fiches-techniques. Une fiche pratique de Muriel Algayres et Marianne Cailloux est aussi disponible sur Electro-GN sous le titre « La sécurité émotionnelle », qui fournit une feuille de route aux organisateur·ice·s ainsi que des outils (ateliers, mécaniques de jeu...) utiles pour favoriser la sécurité émotionnelle en GN.

Un long atelier de gestion de crise, créé par Samara Hayley Steele, Sara Hart, John Stavropoulos et Sarah Lynne Bowman et traduit en français par Sasha Berger, Bruno Cailloux, Michael Freudenthal, Alise Saint-Dizier et Victoire Schwagger, existe pour aider des organisateur·ice·s d'événements, à travers des saynètes scriptées, à se former à la gestion de situations d'émotions fortes, de harcèlement et de trauma si elles surviennent. Un lien vers le document est disponible sur le site de Living Games Conference (Living Games Safety Documentation).

Planification préalable

- **Qui est la personne-ressource qu'un·e joueur·se subissant du harcèlement peut contacter ?**
 - Cette personne-ressource devrait être dédiée à sa tâche, de sorte qu'iel ne soit pas pris·e par d'autres responsabilités. Iel devrait être facile à approcher, empathique et disposer de compétences sociales développées.
 - Il est parfois plus facile de parler à quelqu'un du même genre. Il peut alors être intéressant d'avoir plusieurs personnes-ressources.
- **La discussion autour du harcèlement a-t-elle été facilitée, par exemple en :**
 - Présentant la politique anti-harcèlement du jeu sur le site web de l'événement ou par mail
 - Présentant la personne-ressource
 - Rappelant les règles sur le harcèlement dans les courriels d'information du jeu
 - Organisant des ateliers avant le jeu
 - Discutant du problème lors les réunions avec les joueur·se·s.
- **Si des mineur·e·s sont présent·e·s dans le jeu, comment peut-on leur assurer un environnement sécurisant ? Pourraient-iels avoir leur propre personne-ressource ? Qu'en est-il du contact avec leurs responsables légaux ? Un formulaire d'autorisation ou une conversation peuvent être rassurants.**
- **Comment agir si un·e harceleur·se connu·e s'inscrit à votre jeu ? Comment réagir face aux rumeurs de harcèlement ?**

Questions pratiques

- Toutes les personnes participant au GN ont-elles des possibilités égales d'hébergement et d'accès aux sanitaires ? L'information à ce sujet a-t-elle été bien transmise ?
- Quelle est la position de l'organisation sur la consommation d'alcool ? Comment la consommation est-elle surveillée et que fait-on si quelqu'un enfreint les instructions ? Est-ce que les règles s'appliquent à tout le monde ?
- Si des mineur·e·s sont présent·e·s, une attention particulière devrait être portée à cette question. La recommandation est un événement entièrement non-alcoolisé.
- Comment l'hébergement a-t-il été organisé ? Par exemple, comment assurer une intimité adéquate si certain·e·s joueur·e·s doivent dormir dans un lit partagé sur le sol ? Comment un·e joueur·se peut-il choisir avec qui iel dort ?
- Quelles sont les mesures prises si, durant l'événement, une personne harcèle ou agresse une autre ?

Mesures préventives

- Quels ateliers favorisant le respect des limites personnelles et encourageant la discussion peuvent être réalisés avant le jeu ? Y a-t-il une personne capable d'organiser de tels ateliers ?
- Comment les problèmes de harcèlement sont-ils abordés dans le briefing du jeu ? La gravité du harcèlement est-elle bien communiquée ? Est-ce vraiment le bon moment pour faire de l'humour ?
- Comment les problèmes de harcèlement sont-ils abordés dans le débriefing du jeu ?
- Comment faciliter le contact avec la personne-ressource ? Par exemple, la personne-ressource pourrait-elle entrer elle-même en contact avec les joueur·se·s avant le jeu ?

Des ateliers pour s'entraîner à établir des limites



Des mots de sécurité et mécaniques de jeu peuvent être utilisés pour créer un environnement sécurisant et pour encourager les pratiques qui permettront aux joueur·se·s de plus facilement respecter leurs propres limites et de négocier un contenu de jeu qui leur convient. Les mots de sécurité et les mécanismes de jeu sont souvent conçus pour être utilisés dans des situations de jeu. Cependant, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne puissent pas être utilisés dans des situations difficiles hors-jeu. Pour en savoir plus sur les mots de sécurité et autres mécanismes, consultez par exemple les blogs (en anglais) de Johanna Koljonen (*Safety in Larp*), Eirik Fatland (*The Larpwright*) et Lizzie Stark (*Leaving Mundania*).

Voici quelques exemples d'ateliers qui peuvent être utilisés pour renforcer la connaissance et la communication de ses propres limites ainsi que la compréhension des comportements abusifs à la fois en et hors jeu. Les exercices sont basés sur les articles de blog mentionnés ci-dessus et ont été utilisés dans des GN et lors de réunions pré-GN. Il est préférable que les exercices soient menés par une personne qui a de l'expérience et qui comprend leurs objectifs.

Il est préférable que les exercices soient menés par une personne qui a de l'expérience et qui comprend leurs objectifs.

Un mot de sécurité est utilisé pour interrompre une situation de jeu qui va trop loin. Le mot de sécurité choisi doit être court, clair et facile à retenir même dans une situation stressante, et ne doit pas être un mot souvent utilisé dans d'autres discussions. Par exemple, une phrase courte et simple comme « Stop hors-jeu » fonctionne. Utiliser un mot de sécurité n'est pas forcément facile à faire lorsque la situation est en cours ; il est donc intéressant que tout le monde s'entraîne à les utiliser avant. Le principe est que ces exercices ne sont pas obligatoires et que l'on peut en sortir à tout moment sans avoir besoin de s'expliquer, même si la participation est recommandée. En France, plusieurs mots de sécurité sont en usage, comme « vraiment vraiment » (« je me sens vraiment vraiment mal ») pour distinguer un discours hors-jeu d'un discours en-jeu, ou « cut », servant à interrompre purement et simplement le jeu. Ce dernier est souvent utilisé avec « brake », dont l'usage est de « freiner » une situation avant qu'elle ne nécessite d'interrompre le jeu.

S'entraîner à utiliser un mot de sécurité

- **Présentation.** Au premier tour, les joueur·se·s se serrent la main et se présentent : qui iels sont et qui iels jouent. Au deuxième tour, les joueur·se·s se présentent à un·e deuxième joueur·se et leur demandent la permission de le·a prendre dans leurs bras. Si les deux joueur·se·s sont d'accord, iels continuent à se serrer dans les bras jusqu'à ce que l'un·e des deux dise le mot de sécurité.
- **Volume.** Les participant·e·s parlent, chantent ou vocalisent de différentes manières. Iels commencent en silence et continuent de plus en plus fort. N'importe qui peut arrêter le bruit à tout moment avec le mot de sécurité. Les personnes qui l'entendent s'interrompent immédiatement et répètent le mot de sécurité jusqu'à ce que le silence soit fait.

Il existe de nombreux mécanismes analogues au mot de sécurité pour interrompre des situations de jeu. Par exemple, on peut utiliser un tapotement similaire à celui utilisé dans des sports de combat pour signifier la capitulation : le·a joueur·se tapote deux fois la personne avec qui iel interagit (par exemple son bras, ou son dos dans le cas d'une embrassade qu'on veut interrompre, etc.), qui se désengage immédiatement. La scène est alors mise en pause quelques instants, durant lesquels le·a joueur·se peut choisir de quitter la scène, ou de rester, mais en diminuant l'intensité de l'interaction (le volume de la dispute, le contact physique, etc.). La règle du désengagement, qui consiste à mettre ses mains devant ses yeux comme si l'on voulait s'abriter du soleil, puis baisser la tête et partir, permet également aux joueur·se·s de quitter une scène gênante sans susciter de conséquences.

La règle des feux de circulation est un mécanisme dans lequel les couleurs (rouge, orange, vert) sont utilisées pour communiquer ses limites dans le jeu. « Rouge » signifie que les limites ont été franchies et que l'autre joueur·se doit immédiatement interrompre la situation et reprendre une distance (physique ou morale) de sécurité. « Orange » signifie que le niveau d'intensité actuel est acceptable, mais qu'une augmentation de ce niveau n'est pas possible. « Vert » signifie que le niveau actuel est acceptable et peut même être augmenté. « Vert » peut également être utilisé pour demander à l'autre des choses plus difficiles, plus intenses, que l'autre joueur·se n'est bien sûr pas obligé·e de faire. « Vert ? » peut aussi être utilisé comme question pour confirmer que la situation est toujours dans les limites acceptables pour l'autre joueur·se.

Principes anti-harcèlement

(un exemple)

Les lettres d'intention des jeux comportent souvent des instructions sur le style de jeu, les pratiques de jeu, etc. Des principes anti-harcèlement peuvent facilement y être ajoutés afin de donner de la visibilité à ce sujet. Les principes eux-mêmes peuvent être très concis et, par exemple, ce document peut être proposé aux joueur·se·s accepté·e·s dans le jeu. Des instructions générales peuvent également être listées et être modifiées en fonction de chaque jeu. Voici un exemple.

L'agression et le harcèlement ne seront pas tolérés dans ce jeu (à l'exception des actions des personnages dans le jeu, dans les limites définies par les joueur·se·s). Le but est de créer un environnement de jeu sûr pour chaque participant·e du jeu.

Un document destiné à combattre le harcèlement est appliqué dans ce jeu [lien]. Toute personne participant au jeu doit se familiariser avec ce document et s'engager à promouvoir un environnement de jeu sûr et à lutter activement contre le harcèlement.

Indications générales :

- L'espace personnel, les limites et les coutumes varient selon les personnes. Certaines personnes n'acceptent d'être touchées que par leurs ami·e·s les plus proches. Certaines personnes ne souhaitent se changer qu'en présence de personnes d'un genre similaire au leur. Certaines personnes ne veulent pas du tout se changer en public. Certaines personnes ne veulent pas boire d'alcool. Nous respecterons les limites de chacun·e.
- Quand on ne connaît pas bien une personne, on la salue d'un geste culturellement admis comme acceptable et non envahissant, en étant attentif aux réactions qu'elle peut avoir.
- Les discours, comportements et coutumes sexistes et discriminatoires sont à proscrire, et à dénoncer dans le cas où ils se produisent.

Soutien des réseaux sociaux

Le groupe « Larp Women Unite France » sur Facebook est un endroit relativement sûr pour discuter des cas de harcèlement en non-mixité entre femmes et personnes assignées femmes.

« Larp Men Unite (International) » peut également être utilisé pour échanger en non-mixité masculine.

Des suggestions de modifications de ce document peuvent être envoyées sur le groupe Facebook « Safer Larping Package - Traduction française », ou à niina.niskanen@iki.fi (pour les versions finnoise et anglaise).

Crédits

Conception, édition et écriture

Niina Niskanen

Traduction et adaptation pour l'édition française

**Axelle Cazeneuve, Rachel Hoekendijk, Elise Mirkwood, Céline Foggie,
Aurore Valojitch**

Idées, discussions, commentaires

**Membres des groupes Facebook « Suomi-larp » (édition originale)
et « Larp Women Unite - France » (traduction)**

Mise en page et conception graphique (édition française)

Tania Wagner

Photographie et arrangements

Tuomas Puikkonen

En photos

**Iida Heikkari, Saara Honkanen, Simo Järvelä,
Elli Leppä, Niina Niskanen, Paula Pennanen,
Jukka Seppänen, Santeri Virtanen**

Traduction anglaise

Aleksi Joensuu

Les témoignages personnels de harcèlement ont été recueillis de manière anonyme auprès de GNistes francophones.